

rapport annuel

SUISSE RANDO — 2020





L'année 2020 aura bien évidemment été placée sous le signe du coronavirus, un sujet omniprésent, auquel l'association Suisse Rando n'a pas échappé. Les changements à court terme des conditions ont exigé de la flexibilité et de la créativité. Ce que l'étude «Sport Suisse 2020» avait déjà prouvé a été encore renforcé cette saison par les possibilités restreintes de voyages et de loisirs: en Suisse, la randonnée est le sport le plus populaire. Il n'y a probablement jamais eu autant de monde sur les sentiers que cette année. Comme on pouvait s'y attendre, les hauts lieux de la randonnée ont connu un afflux massif de marcheurs mais des endroits plus reculés ont aussi accueilli de nombreux visiteurs.

Malgré les nombreuses incertitudes et restrictions, nous posons un regard satisfait sur les évolutions positives enregistrées au cours de l'année. Ainsi, Suisse Rando a réalisé la vidéo «Like to Hike», destinée aux randonneurs peu expérimentés, présents en grand nombre cette année sur les chemins, qui expliquait comment bien organiser sa randonnée. Par ailleurs, l'harmonisation de l'identité visuelle de l'association a été achevée dans une large mesure. Au total, 22 associations cantonales de tourisme pédestre (ACTP) partagent désormais cette nouvelle identité, à laquelle les outils de communication centraux ont été adaptés. Pour la première fois, des projets ont été soutenus financièrement dans le cadre du «Fonds Mobilière ponts et passerelles», créé en 2019. Le premier appel à propositions a connu un franc

succès: les représentants de plus de 40 projets intéressants s'étant manifestés, La Mobilière a accordé un généreux montant de CHF 340 000 au lieu des CHF 250 000 prévus. Compte tenu de la crise du coronavirus, le nouveau record de recettes de plus de 6 millions de francs dues aux dons peut lui aussi être considéré comme un succès particulier.

Cette année, nous tenons donc à remercier tout particulièrement nos fidèles donateurs et donatrices ainsi que nos sponsors et partenaires motivés, qui ont répondu présent malgré des conditions difficiles. Un grand merci aux ACTP et à leurs bénévoles engagés, qui, en dépit de défis imprévisibles, continuent à se consacrer, de manière indéfectible, à l'entretien et à l'amélioration du réseau de chemins de randonnée pédestre. Merci enfin à l'Office fédéral des routes et à nos précieux collaborateurs et collaboratrices pour leur soutien actif.



ADÈLE THORENS GOUMAZ
Présidente de Suisse Rando,
conseillère aux Etats



MICHAEL ROSCHI
Directeur
de Suisse Rando

DES FAITS ET DES CHIFFRES	3	COMPTES ANNUELS	10
DOMAINE CHEMINS PÉDESTRES	4	AUDIT	22
CONVENTION DE PRESTATIONS AVEC L'OFROU	5	COMMISSION DE GESTION	23
DOMAINE RECHERCHE DE FONDS	6	ORGANISATION	24
DOMAINE MARKETING ET COMMUNICATION	7	STATISTIQUES DES ASSOCIATIONS CANTONALES DE TOURISME PÉDESTRE	25
DOMAINE RANDONNÉE	9	MEMBRES	26
		COMITÉ DE PARRAINAGE	27

Une enquête réalisée dans l'ensemble du pays dans le cadre de l'étude «Sport Suisse 2020» et le monitoring sur la randonnée en Suisse en 2020 fondé sur l'étude ont permis de disposer de nouvelles données sur cette activité. Depuis la dernière enquête, datant de 2013, la randonnée a encore gagné en popularité en augmentant sa part de quelque 13%. Elle demeure le type de sport préféré de la population. Les 65 000 kilomètres de chemins de randonnée pédestre uniformément balisés et bien entretenus représentent en outre l'infrastructure sportive la plus utilisée du pays. Ce sont Suisse Rando et ses associations cantonales de tourisme pédestre qui veillent au niveau de qualité élevé de cette offre.

57%

PLUS DE LA MOITIÉ de la population suisse pratique régulièrement la randonnée.

2/3

Pour **DEUX TIERS** des amateurs de randonnée en Suisse, les indicateurs constituent la principale **AIDE À L'ORIENTATION**.

200 000 000

Les Suissesses et les Suisses randonnent près de **200 MILLIONS D'HEURES** par an.

47%

La population recourt à hauteur de **47%** aux chemins balisés: c'est **L'INFRASTRUCTURE SPORTIVE** la plus utilisée en Suisse.

3.6

En Suisse, la randonnée génère chaque année une **VALEUR AJOUTÉE DIRECTE DE CHF 3,6 MILLIARDS**.



FONDS DE PROJETS CHEMINS DE RANDONNÉE PÉDESTRE

Durant l'exercice, neuf projets ont reçu des subventions financières destinées à la remise en état ou à la valorisation de l'infrastructure des chemins de randonnée. Depuis 2014, date de la création du fonds constitué de legs et de dons, 58 mesures de construction ont ainsi bénéficié d'une aide.

COMMISSION TECHNIQUE

Cette commission fait office d'organe consultatif du comité et de la direction pour toutes les affaires liées à la mise en œuvre de la loi fédérale sur les chemins pour piétons et les chemins de randonnée pédestre (LCPR). En 2020, elle a surtout examiné et retenu des projets pouvant prétendre à des contributions du Fonds de projets Chemins de randonnée pédestre, du «Fonds Mobilière ponts et passerelles» et au Prix d'encouragement Poste. Le comité de Suisse Rando a élu Stefan Birchler (Thurgauer Wanderwege), dès 2021, pour succéder à Viktor Styger (St. Galler Wanderwege) au sein de la commission.

CONVENTION DE PRESTATIONS AVEC L'OFFICE FÉDÉRAL DES ROUTES (OFROU)

En 2020, diverses activités ont été effectuées dans le cadre de la convention de prestations conclue avec l'OFROU. Leur but est de promouvoir un réseau de chemins sûr, attrayant, uniformément balisé et couvrant l'ensemble du territoire, conformément à la LCPR:

- Soutien à 19 cantons lors de l'introduction, l'exploitation et le développement de l'application métier Mobilité douce
- Conseils professionnels aux responsables des chemins de randonnée pédestre dans les cantons, les communes et les associations cantonales
- Développement, promotion de la qualité et coordination du réseau «La Suisse à pied» en coopération avec SuisseMobile

L'OFROU a soutenu les publications et les formations suivantes:

PUBLICATIONS

- «Chemins de randonnée hivernale et itinéraires de raquettes à neige. Guide pour la planification, la signalisation, la gestion et l'information» (mars 2020). En décembre 2020, la conférence technique annuelle portant sur les offres hivernales balisées a eu lieu en ligne pour la première fois avec 58 participants.
- «Randonnée et VTT– outil décisionnel pour la cohabitation et la séparation» (avril 2020)

- «Mobilité douce et loisirs de proximité. Recommandations et exemples pour la promotion de la mobilité douce avec les loisirs de proximité» (juillet 2020)

FORMATIONS

- Formation de base Signalisation: en raison des mesures de protection liées au COVID-19, un seul cours a été organisé en 2020 à Aarwangen, avec 13 participants.
- Journée pratique sur la construction et l'entretien de chemins de randonnée et la coexistence entre la randonnée et les VTT: les mauvaises conditions météo ont entraîné l'annulation de la journée et son report à l'été 2021.
- Formation pilote IVS: suite à la formation organisée à l'automne 2020, les personnes s'occupant des chemins de randonnée examinent si l'état de l'aménagement originel des chemins historiques (IVS) peut faire l'objet d'un relevé systématique dans le cadre des contrôles réguliers des chemins.

PRISES DE POSITION

Suisse Rando a rédigé une prise de position détaillée sur le projet de loi sur les voies cyclables. A son avis, cette nouvelle législation représente un renforcement de la mobilité douce dans son ensemble mais est aussi porteuse de différents défis pour l'infrastructure des chemins de randonnée, qu'il s'agira d'aborder.





RECHERCHE DE FONDS

Les recettes de la recherche de fonds ont connu une évolution très réjouissante durant la pandémie de coronavirus également. Leur montant total de CHF 6 242 865 représente un nouveau record. L'envoi de cinq publipostages a permis à Suisse Rando d'enregistrer des dons plus ou moins élevés pour une somme globale de CHF 6 147 945. Le nombre de publipostages a augmenté de 1%, celui des adresses non actives a diminué de 7%. Le nombre de dons générés par l'intermédiaire du site www.suisse-rando.ch a plus que doublé. Le fichier d'adresses des donateurs et donatrices actifs comportait quelque 87 000 noms à fin 2020, soit une croissance supérieure à 5% par rapport à l'année précédente.

LABEL DE QUALITÉ ZEW0

Suisse Rando est titulaire depuis 2010 du label de qualité Zewo qui garantit une utilisation des dons conforme au but et efficace, le respect de la transparence et l'indépendance des structures de contrôle. En 2020, la procédure de recertification a été menée et achevée avec succès. Suisse Rando peut ainsi se prévaloir du label de qualité Zewo pour les cinq prochaines années.



AFFECTATION DES DONS

Pour l'année 2020, CHF 3 629 718 pourront être versés aux ACTP, ce qui correspond à 58% de l'ensemble des recettes provenant de la recherche de fonds. Ces montants servent à financer des mesures de promotion des chemins pédestres et de la randonnée et permettent d'assurer la formation et la formation continue de collaborateurs et collaboratrices. Sur le total des charges globales, 26% ont couvert les frais de la recherche de fonds, de la publicité ainsi que des frais administratifs généraux; 74% ont été consacrés aux projets et aux prestations. Durant l'exercice, l'association faîtière a reçu deux legs s'élevant au total à CHF 76 700, une somme attribuée au Fonds de projets Chemins de randonnée pédestre.

SPONSORING ET PARTENARIATS

D'importants projets et mesures ont pu être mis en œuvre en 2020 avec les partenaires de Suisse Rando.

A l'occasion du premier appel à propositions lancé dans le cadre du «Fonds Mobilière ponts et passerelles», plus de 40 candidats ont envoyé leur dossier. Un jury, composé de représentants de Suisse Rando et de sa partenaire principale La Mobilière, a sélectionné 15 projets qui ont été soutenus par un généreux montant global de CHF 340 000.

Le Prix d'encouragement Poste a permis à Suisse Rando et à La Poste Suisse de décerner un prix à quatre projets de chemins de randonnée convenant aux familles, dont le financement n'était pas entièrement assuré. Ce prix permet de s'engager en faveur de chemins pédestres attrayants, adaptés aux enfants et à leurs parents. Le Gäggersteg (BE), le Tour du Mont (VS), la Tine de Conflens (VD) et le Zirkelgraben (FR) ont été les lauréats de 2020.

Suisse Rando compte comme autres partenaires Transa, Lowa, CarPostal, Narimpex, Hotelleriesuisse, Reka, Auberges de Jeunesse Suisses, Arenas The Resorts, Eurotrek, Lifeforce et RailAway.



ÉVÉNEMENTS ET CAMPAGNES

Le coronavirus a entraîné le report à l'année suivante du 15^e anniversaire de la Nuit suisse de la randonnée ainsi que la Coop Rando Famille. Les mesures déjà programmées doivent être reprises en 2021, à quelques modifications près.

En raison des ressources libérées par la suppression des grands événements, de l'intérêt élevé des médias ainsi que de l'essor qu'a connu la randonnée en été, il a été possible de produire la vidéo animée «Like to Hike» traitant de la manière correcte d'aborder une randonnée et destinée aux randonneurs débutants. Le clip a été visionné plus de 230 000 fois sur les canaux en ligne de Suisse Rando.

Suisse Rando a été une nouvelle fois partenaire de la campagne de prévention du BPA, Bureau de prévention des accidents, portant sur la sécurité à la montagne. En 2020, la stratégie et le site Internet de la campagne ont été remaniés. Le message est désormais le suivant: «Randonner n'est pas se balader», être en forme, avoir le pied sûr et ne pas souffrir de vertige sont essentiels. Visuellement, un accent supplémentaire a été mis sur le balisage blanc-rouge-blanc.



RP ET COMMUNICATION

La Nuit suisse de la randonnée et la Coop Rando Famille ayant dû être supprimées, Suisse Rando n'a rédigé que trois communiqués sur les thèmes «Like to Hike», les nouvelles cartes Internet permettant de planifier ses pauses lors de randonnées ainsi que sur le Prix d'encouragement Poste et le Prix Rando. L'intérêt élevé pour la randonnée a pourtant donné lieu à 70 questions de médias (+75%). Dans les médias suisses, 523 articles (+33%) ont mentionné Suisse Rando et/ou la plateforme de services suisse-rando.ch.

PLATEFORME DE SERVICES (EN LIGNE)

La popularité de la randonnée en 2020 s'est traduite par un nouveau record en termes d'accès aux pages de la plateforme de services: le site avait été consulté 4,8 millions de fois (+36%) à la fin de l'année. Il en va de même pour les 41 104 comptes d'utilisateur (+37%). Outre de nombreuses améliorations apportées à la plateforme, l'extension des outils de saisie des chemins barrés a occupé le premier plan. Il existe ainsi un flux opérationnel fiable entre la saisie des barrages de chemin et des déviations par les ACTP et leur publication sur des plateformes comme SuisseMobile et le géoportail de la Confédération map.geo.admin.ch.

Différents calques de cartes permettent désormais de trouver sur la plateforme de services les emplacements des gîtes d'étape d'Hotelleriesuisse, des coins grillades recensés par le magazine «Schweizer Familie» et des lieux de restauration de la carte nationale de swisstopo. Il est donc très facile de planifier ses pauses. La fonction «Planifier une randonnée en TP» permet de calculer les trajets d'aller et de retour ainsi que les haltes pour les randonnées organisées individuellement, et donc de bénéficier d'un déroulement fiable de la journée.

BOUTIQUE EN LIGNE (SHOP)

Comme de nombreuses boutiques en ligne, celle de Suisse Rando a connu un chiffre d'affaires record de CHF 150 000 (+27%) en 2020. Les articles les plus demandés, à part les cartes d'excursions de swisstopo, ont été le coussin autogonflant et le losange «A l'assaut des cimes!» de la série des amusants losanges en acier.

FORMATION

La pandémie a aussi eu des incidences sur la formation de chef/fe de course. Grâce à un important travail administratif supplémentaire, tous les cours ont pu être proposés. Les candidats ont été 60 à recevoir le certificat de «moniteur/trice Sport des adultes esa», qualification spécifique «randonnée». En mai, 18 personnes ont obtenu un certificat après avoir achevé le premier cursus de «formation professionnelle d'accompagnateur/trice en montagne» organisé par Suisse Rando. Le cursus 2020/2021 a été marqué par le COVID-19, mais un passage partiel à l'enseignement à distance a permis d'effectuer tous les modules ou alors de les reporter et de les rattraper.



MAGAZINE RANDONNER.CH (IMPRIMÉ)

En dernier, les six éditions du magazine RANDONNER.CH ont porté sur l'Argovie, l'Oberland zurichois, les tunnels et autres cavités, le Lötschberg, les randonnées dans les forêts de mélèzes et les balades en raquettes dans le Jura. En raison du confinement, en avril et en mai, les commandes d'un exemplaire du magazine à titre d'essai ainsi que d'abonnements ont été supérieures à la moyenne. Le nombre de lecteurs s'est accru, passant de 507 000 à 539 000, et le tirage du magazine a augmenté de 300 exemplaires.

NEWSLETTER

Le graphisme du bulletin électronique (newsletter) a été adapté en 2020 à la charte de Suisse Rando et la fréquence d'envoi est passée de huit à douze par an. Pour la première fois, la proposition de randonnée actuelle de la plateforme de services a été convertie au format de la newsletter, de sorte que les abonnés reçoivent une nouvelle idée de randonnée le jeudi, peu avant le week-end. Au total, plus de 60 000 contacts sont enregistrés sur les deux listes de destinataires de la newsletter.

MÉDIAS SOCIAUX

Les canaux de médias sociaux attirent un plus grand nombre d'adhérents et entraînent surtout davantage d'interactions. Un projet commun a été lancé pour la première fois en 2020: le quiz sur Facebook de Suisse Rando, Neuchâtel Rando et des Wanderwege Graubünden a atteint 34 159 personnes. Le nombre d'abonnés sur Instagram a augmenté de 163% pour passer à plus de 20 000. Sur YouTube, il approche le millier.

COMPTES ANNUELS

2020

P our se conformer encore davantage aux normes Zewo, ainsi qu'aux exigences des normes Swiss GAAP RPC, la présentation du bilan et du compte d'exploitation a été ajustée au cours de l'exercice. Les chiffres de l'exercice précédent ont également été adaptés pour favoriser une meilleure comparabilité.

Les comptes annuels de 2020 bouclent avec un excédent de CHF 680'512 et sont ainsi nettement supérieurs au résultat de 2019, qui s'élevait à CHF 496'893. Le résultat d'exploitation (qui ne tient pas compte des résultats financiers) de CHF 641'535 est d'environ CHF 194'000 plus élevé que celui de l'exercice précédent (CHF 447'445). Par rapport à 2019, les contributions des donateurs se sont accrues de 4,1%, pour se monter à CHF 6'147'945 (2019: CHF 5'908'395). Les revenus de la recherche de fonds en 2020 (CHF 6,24 millions env.) ont pour la première fois franchi la barre des CHF 6 millions. Les recettes dues au sponsoring et aux dons se sont accrues de CHF 89'065, pour passer à CHF 968'790 (2019: CHF 879'725). Le produit des articles et des abonnements, de CHF 1'456'746, a baissé de CHF 256'800 (2019: CHF 1'713'546). Les abonnements ont pu être maintenus. La baisse des recettes a été provoquée par la chute des rentrées dépendant des annonces. Avec ses CHF 152'181, le produit commercial se situe à un niveau supérieur à celui de 2019 (CHF 113'063). Globalement, le produit d'exploitation, qui se monte à CHF 10'159'830, est de CHF 689'830 supérieur au montant budgété et de CHF 228'304 plus élevé que celui de 2019.

Les charges d'exploitation, d'un montant total de CHF 9'518'295, sont de CHF 377'605 inférieures au budget et de CHF 31'717 plus élevées qu'en 2019. Les coûts dans le domaine des prestations se sont accrues par rapport à l'exercice précédent (+CHF 23'899). En réalité, des économies significatives ont été réalisées dans ce domaine. L'augmentation des coûts est due à des charges plus élevées pour les projets des ACTP (auparavant soutien aux ACTP en fonction du résultat annuel, +CHF 385'372) et à des charges pour des projets de chemins de randonnée pédestre (auparavant charges extraordinaires, +CHF 3'950). Ces montants apparaissent pour la première fois dans le domaine des prestations. S'agissant des charges de matériel et d'articles, une réduction des frais de CHF 44'856 a été enregistrée. Les charges pour le marketing et la communication ont également baissé (-CHF 112'324). Les frais de personnel, eux, ont augmenté de CHF 189'619. Ils sont plus élevés que les prévisions budgétaires (+CHF 101'696) et s'expliquent par des absences non prévues et des changements de personnel ainsi que par des charges nettement accrues dans le domaine du secrétariat.

S'agissant des autres charges d'exploitation, les coûts de CHF 805'741 sont moins élevés qu'en 2019 (-CHF 24'619) et inférieurs au budget (-CHF 199'259).

Parmi les charges globales, 74% ont été consacrés à des projets et à des prestations pour les chemins pédestres et la randonnée, 10% à l'administration et 16% à la recherche de fonds et à la publicité. Les exigences du Zewo à cet égard sont ainsi remplies (cf. commentaire 17 de l'annexe aux comptes). Comme le prévoient les lignes directrices au sujet de la recherche de fonds centralisée, les ACTP bénéficient d'une partie des recettes enregistrées par l'association faitière grâce aux dons. Le soutien financier qui leur est accordé est calculé à partir de la base de calcul établie (cf. commentaire 10 de l'annexe aux comptes) qui s'élève à CHF 3'803'795. Conformément à la décision prise le 29 octobre 2019 par la conférence des présidents, un montant de CHF 100'000 prélevé sur ce total a été versé au capital lié aux projets de chemins de randonnée pédestre. Selon le règlement sur la participation, aux conditions actuelles, 2% de la base du calcul sont affectés au capital libre de Suisse Rando, après déduction des CHF 100'000 (CHF 74'076).

Le versement aux associations de tourisme pédestre est ainsi de CHF 3'629'719 (2019: CHF 3'095'901), ce qui correspond à une augmentation de CHF 533'818.

Des circonstances exceptionnelles en 2020 ayant entraîné un net dépassement du résultat record de 2019, le comité propose à l'assemblée générale de réduire le versement de CHF 500'000 au total et de l'affecter au capital libre de Suisse Rando en tant que provision unique.

Le règlement de participation a été modifié en 2018. Les décisions pertinentes et le calcul exact sont précisés au commentaire 10 de l'annexe. Selon le règlement sur la participation des associations cantonales de tourisme pédestre au résultat d'exploitation de Suisse Rando, les contributions financières doivent être notamment engagées dans les mesures visant à promouvoir la qualité des chemins pédestres, à encourager la randonnée ainsi qu'à augmenter la capacité économique et l'efficacité des associations cantonales.

Le respect de ces prescriptions réglementaires est examiné chaque année par un organe de révision externe.

BILAN

	COMMENTAIRE DANS L'ANNEXE	2020 EN CHF	2019 EN CHF
ACTIFS			
ACTIFS CIRCULANTS		7'009'602	6'390'181
Liquidités	1	6'543'289	5'649'359
Créances résultant de livraisons et prestations	2	311'644	551'600
Autres créances à court terme	3	73'410	111'954
Stocks de marchandises	4	7'901	14'001
Comptes de régularisation actifs	5	73'358	63'267
ACTIFS IMMOBILISÉS		1'306'166	1'352'486
Immobilisations corporelles	6	166'813	211'754
Immobilisations financières	7	1'139'353	1'140'732
TOTAL DES ACTIFS		8'315'768	7'742'667
PASSIFS			
ENGAGEMENTS À COURT TERME		908'441	1'015'852
Dettes résultant de livraisons et prestations	8	211'256	318'779
Autres dettes à court terme		-	-
Comptes de régularisation passifs	9	697'185	697'073
CAPITAL DE L'ORGANISATION		7'407'327	6'726'815
Capital lié		4'272'464	3'705'006
Capital lié, charges de projets pour les ACTP	10	3'629'719	3'095'901
Capital lié, projets de chemins de randonnée pédestre	11	642'745	609'105
Capital libre		3'134'863	3'021'809
Capital libre au 1 ^{er} janvier		3'021'809	2'909'178
Attributions au capital libre		113'054	112'631
TOTAL DES PASSIFS		8'315'768	7'742'667

COMPTE D'EXPLOITATION

	COMMENTAIRE DANS L'ANNEXE	ÉTAT 2020 EN CHF	BUDGET 2020 EN CHF	ÉTAT 2019 EN CHF
Donations reçues		6'166'165	5'650'000	5'947'685
Dons, capital lié aux projets de chemins de randonnée pédestre	11	76'700		38'000
DONATIONS REÇUES		6'242'865	5'650'000	5'985'685
Cotisations des membres		121'985	120'000	119'985
Contributions des pouvoirs publics	12	850'657	1'045'000	977'619
Contribution de la Société du Sport-Toto		14'000	15'000	14'000
TOTAL DES CONTRIBUTIONS D'ENTITÉS DE DROIT PUBLIC ET DE DROIT PRIVÉ		986'642	1'180'000	1'111'604
Produit des prestations de services	13	96'755	95'000	127'903
Produit des articles et des abonnements	14	1'456'746	1'530'000	1'713'546
Produit commercial	15	152'181	125'000	113'063
Produit du sponsoring		968'790	890'000	879'725
PRODUIT RÉSULTANT DE LIVRAISONS ET DE PRESTATIONS		2'674'472	2'640'000	2'834'237
PRODUIT D'EXPLOITATION, AUTRES	16	255'851	-	2'497
TOTAL DU PRODUIT D'EXPLOITATION		10'159'830	9'470'000	9'934'023
Prestations et actions de dons		-900'447	-1'030'000	-938'063
Prestations générales	18	-305'967	-440'000	-457'308
Prestations pour le magazine RANDONNER.CH		-764'242	-915'000	-940'708
Charges de projets pour les ACTP	10	-3'095'900	-3'095'900	-2'710'528
Charges de projets, fonds liés aux projets de chemins de randonnée pédestre	11	-143'060		-139'110
CHARGES POUR PRESTATIONS DE TIERS		-5'209'616	-5'480'900	-5'185'717
CHARGES POUR MATÉRIEL ET ARTICLES	19	-545'346	-525'000	-590'202
CHARGES POUR LE MARKETING ET LA COMMUNICATION		-625'955	-650'000	-738'279
TOTAL DES CHARGES MATÉRIELLES DIRECTES		-6'380'917	-6'655'900	-6'514'198
CHARGES DE PERSONNEL	20	-2'286'696	-2'185'000	-2'097'077
Locaux		-122'087	-140'000	-119'323
Entretien et remplacement	21	-6'875	-70'000	-138'245
Assurances		-7'831	-5'000	-7'434
Cotisations versées et donations	22	-219'148	-285'000	-131'308
Charges d'administration		-228'228	-160'000	-242'110
Direction de l'association	23	-191'816	-245'000	-162'769
Autres charges d'exploitation	24	-29'756	-100'000	-29'171
TOTAL DES AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION		-805'741	-1'005'000	-830'360
AMORTISSEMENTS	25	-44'941	-50'000	-44'943
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	17	-9'518'295	-9'895'900	-9'486'578
TOTAL DU RÉSULTAT D'EXPLOITATION		641'535	-425'900	447'445
Produit financier		46'973	45'000	56'784
Charges financières		-7'996	-5'000	-7'336
RÉSULTAT FINANCIER		38'977	40'000	49'448
RÉSULTAT ANNUEL		680'512	-385'900	496'893
AFFECTATION DU RÉSULTAT ANNUEL				
Attribution au capital lié, charges de projets pour les ACTP	26	-533'818		-385'372
Attribution de dons au capital lié, projets de chemins de randonnée pédestre	11	-76'700		-38'000
Prélèvement de charges de projets, capital lié, projets de chemins de randonnée pédestre	11	143'060		139'110
Attribution au capital lié, projets de chemins de randonnée pédestre	10	-100'000		-100'000
ATTRIBUTIONS AU CAPITAL LIBRE		113'054	-385'900	112'631

VARIATION DU CAPITAL

	ÉTAT INITIAL	ATTRIBU- TION	PRÉLÈVE- MENT	CHANGE- MENT	ÉTAT FINAL
2020					
Capital lié, charges de projets pour les ACTP	3'095'901	-	-	-	
Attribution au capital lié, ACTP		533'818		533'818	
CAPITAL LIÉ, CHARGES DE PROJETS POUR LES ACTP	3'095'901	533'818	-	533'818	3'629'719
Capital lié, projets de chemins de randonnée pédestre	609'105	76'700	-143'060	-66'360	
Attribution à partir du résultat d'exploitation		100'000		100'000	
CAPITAL LIÉ, PROJETS DE CHEMINS DE RANDONNÉE PÉDESTRE	609'105	176'700	-143'060	33'640	642'745
CAPITAL LIÉ	3'705'006	710'518	-143'060	567'458	4'272'464
Montants provenant de l'autofinancement					
CAPITAL LIBRE	3'021'809	823'572	-710'518	113'054	3'134'863
CAPITAL DE L'ORGANISATION	6'726'815	1'534'091	-853'578	680'512	7'407'327
	ÉTAT INITIAL	ATTRIBU- TION	PRÉLÈVE- MENT	CHANGE- MENT	ÉTAT FINAL
2019					
Capital lié, charges de projets pour les ACTP	2'710'528	-	-	-	
Attribution au capital lié, ACTP		385'373		385'373	
CAPITAL LIÉ, CHARGES DE PROJETS POUR LES ACTP	2'710'528	385'373	-	385'373	3'095'901
Capital lié, projets de chemins de randonnée pédestre	610'215	38'000	-139'110	-101'110	
Attribution à partir du résultat d'exploitation		100'000		100'000	
CAPITAL LIÉ, PROJETS DE CHEMINS DE RANDONNÉE PÉDESTRE	610'215	138'000	-139'110	-1'110	609'105
CAPITAL LIÉ	3'320'743	523'373	-139'110	384'263	3'705'006
Montants provenant de l'autofinancement					
CAPITAL LIBRE	2'909'178	636'003	-523'372	112'631	3'021'809
CAPITAL DE L'ORGANISATION	6'229'921	1'159'376	-662'482	496'894	6'726'815

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

	COMMENTAIRE DANS L'ANNEXE	2020 EN CHF	2019 EN CHF
FLUX FINANCIERS PROVENANT DE L'ACTIVITÉ D'EXPLOITATION			
RÉSULTAT ANNUEL		680'512	496'893
+ Amortissement d'immobilisations corporelles		44'941	44'943
+ Amortissement/- réévaluation d'immobilisations financières		1'379	-5'880
+ Constitution/- dissolution de provisions		-	-
+ Constitution/- dissolution d'ajustements de la valeur des stocks		-	-
+ Perte nette/- bénéfice net résultant de la réalisation d'immobilisations financières		-	-4'509
+ Affectation à des fonds/- prélèvements sur des fonds			
+ Diminution/- augmentation des créances		278'500	26'849
+ Diminution/- augmentation des stocks		6'100	-9'600
+ Diminution/- augmentation des comptes de régularisation d'actifs		-10'091	17'932
+ Augmentation/- diminution des dettes à court terme		-107'523	-97'852
+ Augmentation/- diminution des comptes de régularisation de passifs		112	143'387
FLUX FINANCIERS PROVENANT DE L'ACTIVITÉ D'EXPLOITATION	27	893'930	612'163
FLUX FINANCIERS PROVENANT DE L'ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT			
- Investissements en immobilisations corporelles		-	-77'412
- Investissements en immobilisations financières		-	-124'419
+ Désinvestissements d'immobilisations corporelles		-	-
+ Désinvestissements d'immobilisations financières		-	7'980
FLUX FINANCIERS PROVENANT DE L'ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		-	-193'851
FLUX FINANCIERS PROVENANT DE L'ACTIVITÉ DE FINANCEMENT			
FLUX FINANCIERS PROVENANT DE L'ACTIVITÉ DE FINANCEMENT		-	-
- DIMINUTION/+ AUGMENTATION DES LIQUIDITÉS		893'930	418'312
JUSTIFICATIF DE LIQUIDITÉS			
Etat des liquidités au 1 ^{er} janvier		5'649'359	5'231'047
Etat des liquidités au 31 décembre		6'543'289	5'649'359
- DIMINUTION/+ AUGMENTATION DES LIQUIDITÉS		893'930	418'312

ANNEXE

PRINCIPES DE COMPTABILITÉ

La comptabilité est établie conformément aux recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC), plus particulièrement aux RPC fondamentales et aux RPC 21 (comptabilité des organisations à but non lucratif). Elle correspond aux prescriptions du Code suisse des obligations ainsi qu'aux dispositions statutaires. Les charges et les produits sont affectés à l'exercice au cours duquel ils ont été générés. La partie des comptes annuels vérifiée par les auditeurs comporte le bilan, le compte d'exploitation, le tableau des flux de trésorerie, le tableau de variation du capital et l'annexe. Les comptes annuels présentent une image réelle de la fortune, de la situation financière et des recettes. Les actifs et les passifs sont évalués séparément. Les principes d'évaluation les plus importants sont explicités ci-dessous dans les commentaires sur les postes des comptes annuels. Le rapport d'activité, qui fait également partie des comptes annuels, n'est pas vérifié par la commission de gestion et les auditeurs. Il est publié à part dans le rapport annuel de Suisse Rando et fournit des renseignements de manière adéquate sur la capacité économique (efficacité) et l'économicité (efficacité) de l'association. L'association faitière Suisse Rando n'exerçant ni contrôle ni influence, que ce soit sur le plan financier ou en termes de conduite, sur ses membres (les associations cantonales de tourisme pédestre), il n'est pas indiqué de procéder à la consolidation des comptes des différentes associations.

Pour se conformer encore davantage aux normes Zewo, ainsi qu'aux exigences des Swiss GAAP RPC, la présentation du bilan et du compte d'exploitation a été ajustée au cours de l'exercice. Les chiffres de l'exercice précédent ont également été adaptés pour favoriser une meilleure comparabilité. Voir les explications supplémentaires à ce sujet aux commentaires 10 et 11 de cette annexe.

COMMENTAIRES SUR LES POSTES DES COMPTES ANNUELS:

BILAN

1 Liquidités: regroupe six comptes commerciaux et cinq comptes e-Deposito en francs suisses auprès de PostFinance, le compte courant en francs suisses auprès de la banque CLER, un compte en euros auprès de la banque CLER ainsi que les espèces disponibles. Comptabilisation à la valeur nominale. Les avoirs en devises étrangères sont convertis selon le taux de change applicable à la fin de l'année.

2 Créances résultant de livraisons et de prestations: tous ces débiteurs sont solvables et il s'agit, pour la plupart, d'organismes publics. Comptabilisation à la valeur nominale. Pas de correction de valeur pour risques d'insolvabilité. Sont comprises des créances de CHF 2'241 vis-à-vis des associations cantonales de tourisme pédestre (proches).

3 Autres créances à court terme: concerne le droit au remboursement de l'impôt anticipé, des créances de TVA ainsi que des crédits en cours pour 2020 (rabais, cours annulé, réduction de loyer rétroactive).

4 Stocks de marchandises: comptabilisation des stocks de la boutique à la valeur nette de marché, car celle-ci est plus basse que celle des coûts d'acquisition (motifs: marchandises difficiles à vendre).

5 Comptes de régularisation actifs: il s'agit de charges payées d'avance pour des primes d'assurance, des abonnements de chemin de fer, d'autres abonnements, des contrats prenant fin après le 31 décembre 2020, des honoraires de rédacteurs déjà versés pour les éditions du magazine de 2021 ainsi que des produits perçus pour 2020 durant l'exercice 2021 et des intérêts courus sur des obligations.

6 Immobilisations corporelles: les immobilisations corporelles (matériel informatique, mobilier) sont comptabilisées à la valeur d'acquisition, après déduction des amortissements ordinaires. Ceux-ci sont calculés de façon linéaire sur la durée de vie. Pour les immobilisations corporelles qui n'ont plus de valeur, les dépréciations sont déduites du résultat pour la période.

7 Immobilisations financières: elles sont comptabilisées aux coûts d'acquisition, après déduction d'une dépréciation là où les cours ont baissé. Les immobilisations financières sont les suivantes:

(MONTANT EN CHF)	31.12.2020	31.12.2019
OBLIGATIONS D'EMPRUNT		
Valeur d'acquisition	198'082	198'082
Correction de valeur	-1'379	-
Valeur au bilan	196'703	198'082
FONDS IMMOBILIER		
	57'059	57'059
ACTIONS ET FONDS EN ACTIONS		
Valeur d'acquisition	885'591	885'591
Correction de valeur	-	-
Valeur au bilan	885'591	885'591
TOTAL DE LA VALEUR AU BILAN	1'139'353	1'140'732
TOTAL DE LA VALEUR DE MARCHÉ	1'722'256	1'709'538

8 Dettes résultant de livraisons et de prestations: elles comprennent les dettes de CHF 1'017 envers les associations cantonales de tourisme pédestre (proches).

9 Comptes de régularisation passifs: les positions importantes sont les heures supplémentaires et avoirs de vacances des collaborateurs, les primes de performance de collaborateurs pour 2020 à verser en février 2021, la régularisation de cotisations d'assurances sociales et les recettes reçues en 2020, mais prévues pour 2021.

10 Capital lié, charges de projets pour les ACTP (nommé jusqu'à présent «soutien aux ACTP en fonction du résultat annuel»):

La part émanant de la recherche de fonds centralisée (charges de projets pour les ACTP) est déterminée conformément au règlement sur la participation, approuvé le 5 mai 2018. Selon la décision de la conférence des présidents du 29 octobre 2019, un nouveau montant de CHF 100'000 est versé dans le capital lié aux projets de chemins de randonnée pédestre. Après déduction de ce montant, 2% sont affectés au capital libre de Suisse Rando. Le montant résiduel est destiné aux associations cantonales de tourisme pédestre.

Au cours de l'exercice, le bilan et le compte de résultat ont été restructurés. Le versement en fonction du résultat annuel de l'année associative 2019 est désormais comptabilisé dans le compte d'exploitation de 2020 comme charges de projets pour les ACTP. Jusqu'à présent, le paiement était comptabilisé comme affectation du bénéfice de l'exercice précédent et n'avait pas d'influence sur le résultat d'exploitation. Les dons à des fonds et les charges pour les projets de chemins de randonnée pédestre, auparavant déclarés dans le produit ou les charges extraordinaires, figureront désormais sous la forme de produits ou de charges dans le compte d'exploitation. L'exercice précédent a également été ajusté pour favoriser une meilleure comparabilité.

Le résultat d'exploitation actuellement déterminant pour le calcul de la contribution de soutien (maintenant nommé charges de projets pour les ACTP) doit être déterminé séparément suite à ces changements.

Le calcul est le suivant:

(MONTANT EN CHF)	2020	2019
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	680'512	496'893
CHARGES DE PROJETS POUR LES ACTP (CALCULÉ SUR L'EXERCICE 2019 OU 2018)	3'095'900	2'710'528
DONS, CAPITAL LIÉ, PROJETS DE CHEMINS DE RANDONNÉE PÉDESTRE	-76'700	-38'000
CHARGES DE PROJETS PRÉLEVÉES SUR DES FONDS LIÉS À DES PROJETS DE CHEMINS DE RANDONNÉE PÉDESTRE	143'060	139'110
RÉSULTAT FINANCIER (EN FAVEUR DE SUISSE RANDO)	-38'977	-49'448
BASE DE CALCUL (JUSQU'À PRÉSENT RÉSULTAT D'EXPLOITATION)	3'803'795	3'259'083
AFFECTATION AU FONDS DE PROJETS CHEMINS DE RANDONNÉE	-100'000	-100'000
RÉSULTAT INTERMÉDIAIRE	3'703'795	3'159'083
DONT 2% VERSÉS AU CAPITAL D'ORGANISATION DE SUISSE RANDO	-74'076	-63'182
CHARGES DE PROJETS POUR LES ACTP	3'629'719	3'095'901

Les charges de projets définies pour les associations cantonales de tourisme pédestre s'affichent séparément dans le capital de l'organisation comme capital lié aux charges de projets pour les ACTP. Le versement a lieu l'année suivante et est comptabilisé dans le compte d'exploitation en tant que charges de projets pour les ACTP.

11 Capital lié aux projets de chemins de randonnée pédestre (auparavant capital de fonds): l'affectation des ressources de ce fonds est fixée dans un règlement, approuvé par le comité lors de sa séance du 5 février 2014. Le capital de fonds initialement constitué a été utilisé dans sa totalité. Les nouvelles réglementations (affectation automatique de dons et de legs à partir de CHF 10'000), introduites le 19 novembre 2015 et le 3 mai 2018, ont permis de constituer un capital supplémentaire. Dans la mesure où ces dispositions sont des décisions internes, il n'est plus possible de parler d'une affectation conforme au but venant de l'extérieur. Désormais, ce capital n'est plus déclaré comme capital de fonds, mais comme capital lié aux projets de chemins de randonnée pédestre, figurant séparément dans le capital de l'organisation. Les dons extraordinaires au fonds (nouveau terme: dons au capital lié aux projets de chemins de randonnée pédestre) et les charges de projets pour les chemins de randonnée pédestre (nouveau terme: charges de projets prélevées sur des fonds liés à des projets de chemins de randonnée pédestre) figurent désormais dans le produit d'exploitation ou dans les charges d'exploitation (voir aussi commentaire 10). Comme auparavant, ce capital reste déposé sur un compte e-Deposito séparé et un compte commercial auprès de PostFinance. Cette année, les dons versés et donc les réaffectations dans le capital lié ont été de CHF 76'700. Conformément à la décision de la conférence des présidents du 29 octobre 2019, un montant de CHF 100'000 prélevé sur le compte courant est affecté au capital lié. Cette année, des dépenses ont été effectuées pour soutenir des projets de chemins de randonnée pédestre; elles correspondent à des prélèvements sur le capital lié d'un montant de CHF 143'060.

COMPTE D'EXPLOITATION

12 Contributions des pouvoirs publics: la convention-cadre conclue avec l'Office fédéral des routes (OFROU) est une position importante. Le montant comprend les contributions versées en contrepartie de prestations fournies par Suisse Rando en vertu de la convention-cadre (contrat de subvention) conclue avec l'OFROU, fondées sur la loi fédérale sur les chemins pour piétons et les chemins de randonnée pédestre (LCPR) ainsi que sur la loi sur les subventions (LSu).

Les montants versés par l'OFROU à Suisse Rando sont les suivants:

(MONTANT EN CHF)	2020	2019
Prestations de base	580'000	580'000
Conventions de contribution	270'657	397'619
TOTAL DES CONTRIBUTIONS DE L'OFROU	850'657	977'619

13 Produit des prestations de services: comprend les prestations de swisstopo, de l'Office fédéral du sport (OFSP), d'organisations privées, d'organisations touristiques et de particuliers.

14 Produit des articles et des abonnements: les positions importantes sont celles du produit RANDONNER.CH (CHF 1'385'125, 2019: CHF 1'525'016), les projets et les informations sur la randonnée. Sont incluses la rémunération de services liés aux publications de tiers sur la randonnée pédestre et à la rédaction des informations figurant au dos des cartes d'excursions de swisstopo.

15 Produit commercial: la position principale est celle des ventes de la boutique en ligne (CHF 149'925, 2019: CHF 109'055). La vente de matériel de signalisation est aussi concernée.

16 Produit d'exploitation, autres: décomptes de TVA complémentaires des exercices 2014 à 2019. En juillet 2019, l'Administration fédérale des contributions a adopté un changement de pratique dans le domaine des organisations recevant des dons. Cette modification a pu s'appliquer de façon rétroactive jusqu'en 2014. Les décomptes complémentaires de 2014 à 2019 ont donné lieu à des remboursements de taxes d'un montant total de CHF 255'851.

17 Charges selon la méthode du Zewo: le compte d'exploitation a été établi selon la méthode de l'affectation des charges par nature. Ci-après, les charges d'exploitation sont présentées conformément à la méthode de l'affectation des charges par fonction selon les normes Swiss GAAP RPC 21. La base de calcul des différents postes de charges repose sur les critères du Zewo.

	CHARGES POUR DES PROJETS ET DES PRESTATIONS	CHARGES ADMINISTRATIVES	CHARGES DE RECHERCHE DE FONDS ET DE PUBLICITÉ
Prestations générales	283'761	22'206	-
Prestations pour le magazine RANDONNER.CH	445'709	279'457	39'076
Prestations et actions de dons	-	-	900'447
Charges de projets pour les ACTP	3'095'900	-	-
Charges de projets prélevées sur des fonds liés à des projets de chemins de randonnée pédestre	143'060	-	-
Charges pour matériel et articles	543'961	1'385	-
Charges de marketing et de communication	230'838	180'652	214'465
Charges de personnel	1'726'455	208'089	352'151
Locaux	92'176	11'110	18'801
Entretien et remplacement	5'191	626	1'059
Assurances	5'912	713	1'206
Cotisations versées et donations	219'148	-	-
Charges administratives	172'312	20'769	35'147
Direction de l'association	-	191'816	-
Autres charges d'exploitation	22'466	2'708	4'582
Amortissements	33'930	4'090	6'921
TOTAL DES CHARGES	7'020'820	923'619	1'573'856
PART DES CHARGES D'EXPLOITATION	74%	10%	16%

TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION SELON LES COMPTES ANNUELS **9'518'295 = 100%**

18 Prestations générales: des positions importantes sont des honoraires pour des prestations de tiers (frais de traduction), des indemnités versées à des commissions et des frais administratifs pour la boutique en ligne.

19 Charges pour matériel et articles: les positions importantes sont les coûts de production du média RANDONNER.CH ainsi que les charges liées aux brochures de randonnée et à la boutique en ligne.

20 Charges de personnel: comprend les salaires, prestations sociales, frais et coûts de formation et de formation continue pour tous les collaborateurs fixes ou auxiliaires ainsi que pour les stagiaires. Montant total des pourcentages de postes fixes au 31 décembre 2020: 1'785% (2019: 1'785%). Le plan de prévoyance pour les collaborateurs (système de la primauté des cotisations) est réglementé par un contrat d'affiliation à la fondation collective LPP «Abendrot». Les cotisations de l'employeur pour la prévoyance professionnelle s'élèvent à CHF 152'530 (2019: CHF 137'716). Le taux de couverture de la fondation «Abendrot» était de 113% au 31 décembre 2019. Le taux au 31 décembre 2020 ne sera connu qu'en avril. Celui qui a été publié au 30 novembre 2020 se situait à 114,3%.

21 Entretien et remplacement: entretien des bureaux CHF 1'260 (2019: CHF 122'519), entretien et remplacement de meubles de bureau CHF 5'551 (2019: CHF 3'101) et maintenance et remplacement de matériel informatique (logiciels) CHF 64 (2019: CHF 12'625).

22 Cotisations versées et donations: ce poste comprend les cotisations versées à diverses organisations (notamment: Fondation SuisseMobile, Fédération suisse du tourisme, Suisse Tourisme, Swiss Olympic, Mobility International Suisse, Association Nature & Loisirs), ainsi que les soutiens aux associations cantonales de tourisme pédestre (notamment: coûts externes pour les licences et la maintenance du logiciel de gestion «alabus» ainsi que ceux du logiciel de comptabilité «smartAccount»). Sont aussi inclus les frais pour les ateliers et les conseils).

23 Direction de l'association: les positions importantes sont celles de la conduite du comité, de la défense des intérêts et du soutien apporté aux ACTP. Conduite du comité (comité): les membres de cet organe ont effectué au total 500 heures de travail bénévole. Les heures en sus ont été rémunérées à hauteur de CHF 57'335 (2019: CHF 57'784), frais inclus. L'indemnité versée à la présidence, frais inclus, s'est élevée à CHF 14'000 (même montant qu'en 2019).

24 Autres charges d'exploitation: réduction de l'impôt préalable (CHF 26'005, impôt préalable lié à la TVA non récupérable), charges diverses (CHF 3'751).

25 Amortissements: l'amortissement du matériel informatique, des logiciels et des appareils de bureau est calculé de façon linéaire sur quatre ans, celui du mobilier sur dix ans. Les amortissements ordinaires se montent à CHF 44'941 (2019: CHF 44'943). Il n'y a pas eu d'amortissement extraordinaire.

26 Attribution au capital lié, charges de projets pour les ACTP. Une fois l'attribution effectuée, le capital correspond aux charges de projets pour les ACTP de l'année suivante (paiement en juin 2021; voir aussi commentaire 10).

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

27 Flux financiers provenant de l'activité d'exploitation: comprend CHF 46'973 de recettes du produit des intérêts (2019: CHF 46'395) et CHF 6'473 de dépenses pour des émoluments bancaires et de dépôt (2019: CHF 5'915).

AUTRES INDICATIONS

Transactions avec des proches: à part les prestations de soutien directes en faveur des ACTP présentées ci-après, aucune transaction importante n'a été réalisée avec des proches. Les prestations directes mentionnées ci-dessous ont été fournies par Suisse Rando aux ACTP:

PRESTATIONS (MONTANT EN CHF)	2020	2019
CMS-Support	5'625	25'500
Rabais pour les membres sur les abonnements au magazine RANDONNER.CH	276'584	270'374
Distribution gratuite de brochures de randonnée	8'778	11'200
Subventionnement de la formation de chef/cheffe de course	61'354	33'601
Assurance collective (responsabilité civile, accident)	17'424	17'156
Logiciels centraux «alabus» et «smartAccount»	41'775	35'590
Soutien RP (aides à l'introduction du nouveau logo, événements, «Sur le bon chemin»)	100'858	166'500
Soutien aux ACTP par des membres du personnel*	187'250	201'500
Charges de projets pour les ACTP**	3'095'900	2'710'528
TOTAL DES PRESTATIONS	3'795'548	3'471'949

* Globalement, 1'498 heures de travail (contre 1'612 en 2019) ont été consacrées au soutien direct aux ACTP. Elles sont calculées au tarif horaire de CHF 125.

** Versement à titre de charges de projets pour les ACTP. La base utilisée pour le calcul est toujours le compte d'exploitation de l'exercice précédent (2020 = 2019, 2019 = 2018).

Événements survenus après le jour d'établissement du bilan: aucun événement pertinent pour le bilan.

Cautionnements, obligations de garantie et constitution de gages en faveur de tiers: Suisse Rando n'a contracté aucun engagement conditionnel de ce genre.

Actifs hypothéqués ou cédés pour garantir des engagements propres et actifs soumis à une réserve de propriété: aucun actif n'est grevé.

Engagements de loyer: contrat de location jusqu'au 31 janvier 2027, engagement résiduel de CHF 671'184 (73 × CHF 9'194.30)



RAPPORT DES AUDITEURS

Conformément au mandat qui nous est confié, nous avons effectué, en notre qualité d'auditeurs, l'audit des comptes annuels ci-joints de Suisse Rando, comprenant le bilan, le compte d'exploitation, le tableau des flux de trésorerie, le tableau de variation du capital et l'annexe, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020. Selon les Swiss GAAP RPC 21, les indications du rapport de performance ne sont pas soumises à l'obligation de contrôle ordinaire de l'auditeur.

RESPONSABILITÉ DU COMITÉ

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels répondant aux règles des Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et statutaires incombe au comité. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, résultant de fraudes ou d'erreurs. En outre, le comité est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

RESPONSABILITÉ DES AUDITEURS

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de respecter les exigences de comportement professionnel pertinentes et de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques quant au fait que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, résultant de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

OPINON D'AUDIT

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les Swiss GAAP RPC. De plus, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

AUTRES ÉLÉMENTS

Nous recommandons à la commission de gestion de proposer à l'assemblée générale d'approuver les comptes annuels présentés.

Gümligen, le 23 février 2021
T+R AG



Vincent Studer
Expert-comptable diplômé, expert-réviseur agréé



Andreas Oester
Expert-comptable diplômé, expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

RAPPORT DE LA COMMISSION DE GESTION

La commission de gestion s'est consacrée aux tâches décrites à l'article 10 des statuts et au chiffre 4 du règlement d'organisation au cours de deux séances de planification et lors de discussions individuelles. La vérification des comptes a été confiée à la société de révision T&R AG, mandatée par la commission en tant qu'organe de révision. L'examen effectué suite à la clôture des comptes permet aux réviseurs d'émettre un jugement positif, dénué de toute réserve.

Le rapport de performance 2020 inclus dans le rapport annuel donne une image complète de la performance et de l'économicité de l'organisation. La commission souhaite relever tout particulièrement les éléments suivants:

- Les contributions des donateurs d'un montant de CHF 6'166'165 (2019: CHF 5'947'685) ainsi qu'un remboursement unique de la TVA (CHF 255'851, produit d'exploitation, autres) participent de manière importante au résultat annuel réjouissant.
- Le résultat se reflète en premier lieu dans le bon résultat annuel qui s'élève à CHF 680'512 (2019: CHF 496'893).
- Le capital libre de Suisse Rando au 31 décembre se monte à CHF 3'134'863 (2019: CHF 3'021'809).
- La part versée aux associations cantonales de tourisme pédestre, qui émane de la recherche de fonds centralisée de Suisse Rando, est en 2020 de CHF 3'629'719 (2019: CHF 3'095'900).

Outre la révision des comptes proprement dite, la commission de gestion a aussi examiné l'utilisation qui est faite des dons et les coûts consacrés à la recherche de donateurs. Elle s'est réunie à cet effet en séance le 9 juin 2020 à Berne. Grâce à la documentation complète qui lui a été remise, la commission a pu se faire une bonne idée de l'utilisation des dons et des coûts engendrés par la recherche de fonds. Elle n'a aucune critique à formuler et loue le travail professionnel de Suisse Rando.

La commission de gestion décide également de la formulation concernant la présentation des parts de la recherche de fonds centralisée figurant dans les rapports annuels des ACTP.

EN RESUMÉ, LA COMMISSION DE GESTION A FAIT LES CONSTATATIONS SUIVANTES:

- Dans la mesure où les vérifications menées permettent de s'en rendre compte, le comité, le secrétariat et les commissions remplissent leurs mandats conformément aux prescriptions des lignes directrices, des statuts et du règlement d'organisation. Les moyens disponibles ont été engagés à bon escient et dans le respect du budget.
- Les comptes ont été examinés par une société de révision indépendante certifiée. Son rapport distinct confirme que la comptabilité et les comptes annuels respectent les dispositions légales et statutaires.
- Aucune plainte émanant de membres concernant l'activité du comité ou de la direction n'a été déposée.

La commission de gestion remercie tous ceux qui, au cours de l'année écoulée, se sont engagés en faveur de Suisse Rando, de quelque manière que ce soit.

PROPOSITION DE LA COMMISSION DE GESTION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE:

Sur la base de ses vérifications, la commission de gestion propose à l'assemblée générale de 2021 d'adopter les comptes annuels 2020 et d'accorder sa décharge au comité.

Des circonstances exceptionnelles en 2020 ayant entraîné un net dépassement du résultat record de 2019, la commission de gestion propose en outre à l'assemblée générale de réduire le versement de CHF 500'000 et de l'affecter en tant que provision unique au capital libre de Suisse Rando. Ainsi, CHF 3'129'718 francs seraient versés aux ACTP, soit CHF 33'818 de plus par rapport à l'exercice précédent.

Le 23 février 2021

LA COMMISSION DE GESTION DE SUISSE RANDO
Claude Oreiller, président | Othmar Cueni | Willi Haag

DIRECTION DE L'ASSOCIATION AU 31 DÉCEMBRE 2020

COMITÉ

PRÉSIDENTE (2020-2022)

Adèle Thorens Goumaz, Lausanne (VD)

VICE-PRÉSIDENT (2020-2024)

Simon Stadler, Altdorf (UR)

FINANCES ET RECHERCHE

DE FONDS (2020-2024)

Michele Passardi, Manno (TI)

CHEMINS PÉDESTRES ET ASSOCIATIONS CANTONALES

(2018-2022)

Damian Tomaschett, Rueun (GR)

MARKETING (2016-2020)

Jürg Balsiger, Stans (NW)

MEMBRES AVEC VOIX CONSULTATIVE

Office fédéral des routes (OFROU)
Hans Peter Kistler

Directeur de Suisse Rando
Michael Roschi

COMMISSION TECHNIQUE

PRÉSIDENT (2020-2023)

Andreas Lehmann, Lucerne (LU)

MEMBRE (2006-2022)

Angelica Brunner, Sion (VS)

MEMBRE (2018-2022)

Marc-André Sprunger, Reconvilier (BE)

MEMBRE (2012-2020)

Bernard Matthey-Doret,
La Conversion (VD)

MEMBRE (2005-2020)

Viktor Styger, Saint-Gall (SG)

MEMBRES AVEC VOIX CONSULTATIVE

Office fédéral des routes (OFROU)
Hans Peter Kistler

Cheffe du domaine Chemins pédestres
Olivia Grimm

COMMISSION DE GESTION

PRÉSIDENT (2018-2022)

Claude Oreiller, Massongex (VS)

MEMBRE (2018-2022)

Othmar Cueni, Liestal (BL)

MEMBRE (2018-2022)

Willi Haag, Saint-Gall (SG)

MEMBRES AVEC VOIX CONSULTATIVE

Experts-comptables
Vincent Studer & Andreas Oester
T+R AG Treuhand AG, Gümligen (BE)

DIRECTION

DIRECTEUR

Michael Roschi

ASSISTANCE À LA DIRECTION

Karin Melliger

DOMAINE CHEMINS PÉDESTRES

CHEFFE DE DOMAINE

Olivia Grimm (DÈS JANVIER 2020)

CHEF DE PROJET

Pietro Cattaneo

CHEFFE DE PROJET

Ulrike Marx

CHEFFE DE PROJET

Daniela Rommel

CHEF DE PROJET

Bernard Hinderling

CHEF DE PROJET

Andreas Wipf

ASSISTANCE RÉSEAU DES CHEMINS DE RANDONNÉE

Susanne Frauenfelder

DOMAINE RANDONNÉE

CHEF DE DOMAINE

Thomas Gloor

RÉDACTRICE RESPONSABLE DES MÉDIAS NUMÉRIQUES

Vera In-Albon

RÉDACTEUR RESPONSABLE DU MAGAZINE RANDONNER.CH

Rémy Kappeler

CHEF DE PROJET

Markus Ruff

CARTOGAPHE

Michael Dubach (DÈS MAI 2020)

MÉDIAMATICIENNE

Tatjana Häuselmann

DOMAINE RECHERCHE DE FONDS/ASSISTANCE

CHEFFE DE DOMAINE

Evelyne Zaugg

COLLABORATRICE

Franziska Haeberli

COLLABORATRICE

Nicole Stöckli

COLLABORATEUR

Loïc von Matt

COLLABORATRICE

Andrea Wacher

COLLABORATRICE

Gaby Wegmüller (DÈS MARS 2020)

DOMAINE MARKETING ET COMMUNICATION

CHEFFE DE DOMAINE RESPONSABLE SPONSORING/ PARTENARIATS

Andrea Gysi

RESPONSABLE COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE

Patricia Cornali

ASSISTANTE MARKETING

Monika Leuenberger (DÈS OCTOBRE 2020)

STATISTIQUES DES ASSOCIATIONS CANTONALES

CANTON	RÉSEAU CANTONAL DE CHEMINS PÉDESTRES			ASSOCIATIONS CANTONALES DE TOURISME PÉDESTRE				
	Réseau de chemins (km)	dont chemins ayant un revête- ment dur (km)	dont chemins de montagne (km)	Nombre de membres	Nombre de randonnées accompagnées	Nombre de participants aux randonnées accompagnées	Nombre de collaborateurs bénévoles	Nombre d'heures de travail bénévole
AG	1 662	548	6	2 535	12	217	113	4 307
AI	633	132	197	388	8	136	23	2 210*
AR	814	298	9	871	31	654	37	3 400*
BE	9 825	2 809	2 455	14 513	40	774	152	15 100*
BS/BL	1 061	427	2	2 322	32	537	54	3 500*
FL**	355	60	150	0	0	0	0	0
FR	1 825	683	212	938	98	447	35	2 700*
GE	345	207	0	643	80	928	13	2 900*
GL	1 133	253	506	123	0	0	21	656
GR	11 159	1 900	9 790	1 435	32	510	n.p. ¹	n.p. ¹
JU	1 130	305	5	905	26	628	18	986
LU	2 750	1 000	500	3 055	39	754	90	4 200*
NE	1 074	360	10	1 508	14	243	55	5 038
NW	631	170	460	1 050	41	486	45	1 400*
OW	1 005	217	577	831	39	518	165	4 500*
SG	4 362	1 413	859	3 672	49	976	148	6 000*
SH	440	125	0	368	19	284	17	2 500*
SO	1 366	457	3	669	25	100	n.p. ¹	n.p. ¹
SZ	1 698	576	521	919	0	0	46	3 900*
TG	1 056	382	0	1 337	18	559	100	2 000*
TI	4 610	610	3 673	1 098	21	254	n.p. ¹	n.p. ¹
UR	1 465	143	1 131	300	9	94	67	2 500*
VD	3 736	1 538	547	2 200	81	1 372	136	6 000*
VS	8 640	1 480	3 034	1 773	39	673	40	450*
ZG	554	230	11	736	20	451	31	4 703
ZH	2 969	1 003	17	6 391	31	2 808	229	7 557
TOTAL	66 298	17 326	24 675	50 580	804	14 403	1 635	86 507*

* Nombre d'heures partiellement estimé ** Principauté de Liechtenstein ¹ n.p. = non précisé

MEMBRES DE SUISSE RANDO 2020

MEMBRES ACTIFS

Aargauer Wanderwege AARGAUER-WANDERWEGE.CH | Appenzeller Wanderwege AI APPENZELLER.CH | Appenzell Ausserrhoder Wanderwege VAW APPENZELLER-WANDERWEGE.CH | Berner Wanderwege BERNERWANDERWEGE.CH | Wanderwege beider Basel WANDERWEGE-BEIDER-BASEL.CH | Liechtensteinische Wanderwege AU.LLV.LI | Union Fribourgeoise du Tourisme UFT FRIBOURGREGION.CH | Genève Rando GENEVERANDO.CH | Verein Glarner Wanderwege GLARNERWANDERWEGE.CH | Wanderwege Graubünden WANDERWEGE-GRAUBÜNDEN.CH | Jura Rando JURARANDO.CH | Luzerner Wanderwege LUZERNER-WANDERWEGE.CH | Neuchâtel Rando NEUCHATELRANDO.CH | Nidwaldner Wanderwege NW-WANDERWEGE.CH | Obwaldner Wanderwege OW-WANDERWEGE.CH | St. Galler Wanderwege SG-WANDERWEGE.CH | Schaffhauser Wanderwege SHWW SCHAFFHAUSER-WANDERWEGE.CH | Solothurner Wanderwege SOLOTHURNER-WANDERWEGE.CH | Schwyzer Wanderwege SCHWYZER-WANDERWEGE.CH | Thurgauer Wanderwege THURGAUER-WANDERWEGE.CH | Ticino Sentieri TICINSENTIERI.CH | Urner Wanderwege URNERWANDERWEGE.CH | Vaud Rando VAUD-RANDO.CH | Valrando VALRANDO.CH | Zuger Wanderwege ZUGERWANDERWEGE.CH | Zürcher Wanderwege ZUERCHER-WANDERWEGE.CH

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

Peter Jossen, Brigue | Ernst Neukomm, Löhningen

MEMBRES D'HONNEUR

Heinz Aerni, Hilterfingen | Alfred Dübendorfer, Wetzikon | Lucette Duvoisin, Liestal

MEMBRES ASSOCIÉS

BPA, Bureau de prévention des accidents, Berne | Caisse suisse de voyage REKA, Berne | Club alpin suisse (CAS), Berne | Fribourg Rando, Fribourg | GastroSuisse, Zurich | Luzern Tourismus AG, Lucerne | Office fédéral de topographie swisstopo, Wabern | Remontées mécaniques suisses (RMS), Berne | Suisse Tourisme (ST), Zurich | Union des transports publics (UTP), Berne

MEMBRES À CARACTÈRE RÉCIPROQUE

Amis de la nature Suisse, Berne | Auberges de Jeunesse Suisses (AJS), Zurich | Association suisse «Châteaux forts» (ASC), Bâle | Association suisse des professionnels de la route et des transports (VSS), Zurich | EspaceSuisse, Berne | Fédération suisse de gymnastique, Aarau | Mobilité piétonne Suisse, Zurich | Patrimoine suisse, Zurich | Pro Natura, Bâle | Schwarzwaldverein e.V., Freiburg i.B.

COMITÉ DE PARRAINAGE DE SUISSE RANDO EN 2020

Matthias Aebischer CONSEILLER NATIONAL | Isidor Baumann ANCIEN CONSEILLER AUX ÉTATS | Didier Berberat ANCIEN CONSEILLER AUX ÉTATS | Werner Bernet ANCIEN DIRECTEUR REKA | Duri Bezzola ANCIEN CONSEILLER NATIONAL, ANCIEN PRÉSIDENT DE SWISS SKI | Jacques Bourgeois CONSEILLER NATIONAL | Thomas Bucheli MÉTÉOROLOGUE À LA TÉLÉVISION SUISSE | Brigitte Buhmann ANCIENNE DIRECTRICE BPA, BUREAU DE PRÉVENTION DES ACCIDENTS | Yves Christen ANCIEN CONSEILLER NATIONAL | Hans Peter Danuser von Platen ANCIEN DIRECTEUR DE LA STATION DE SAINT-MORITZ | Dominique de Buman ANCIEN CONSEILLER NATIONAL, ANCIEN PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION SUISSE DU TOURISME ET ANCIEN PRÉSIDENT DES REMONTÉES MÉCANIQUES SUISSES | Verena Diener Lenz ANCIENNE CONSEILLÈRE AUX ÉTATS | Rudolf Dieterle ANCIEN DIRECTEUR DE L'OFFICE FÉDÉRAL DES ROUTES (OFROU) | Ruth Dreifuss ANCIENNE CONSEILLÈRE FÉDÉRALE | Joachim Eder ANCIEN CONSEILLER AUX ÉTATS | Hans-Jürg Fehr ANCIEN CONSEILLER NATIONAL | Kurt Fluri CONSEILLER NATIONAL, PRÉSIDENT DE LA VILLE DE SOLEURE | Marco Fritsche ANIMATEUR | Urs Gasche ANCIEN CONSEILLER NATIONAL | Jean-Daniel Gerber PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ SUISSE D'UTILITÉ PUBLIQUE | Edith Graf-Litscher CONSEILLÈRE NATIONALE | Ulrich Gygi ANCIEN PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DES CFF | Ursula Haller Vannini ANCIENNE CONSEILLÈRE NATIONALE | Andrea Hämmerle ANCIEN CONSEILLER NATIONAL | Claude Hêche ANCIEN CONSEILLER AUX ÉTATS | Hugues Hiltbold ANCIEN CONSEILLER NATIONAL | Claude Janiak ANCIEN CONSEILLER AUX ÉTATS | Beat Jans ANCIEN CONSEILLER NATIONAL | Markus Kägi ANCIEN CONSEILLER D'ÉTAT ZURICHOIS | Klaus Künzli ANCIEN PRÉSIDENT CENTRAL DE GASTROSUISSE | Daniel Landolf ANCIEN RESPONSABLE CARPOSTAL SA | Albert Lauper ANCIEN PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA MOBILIÈRE ASSURANCE | Benedikt Loderer RANDONNEUR URBAIN | Dick Marty ANCIEN CONSEILLER AUX ÉTATS | Jean-Daniel Mudry ANCIEN DIRECTEUR DE SWISS SKI, DIVISIONNAIRE | Stefan Müller-Altarmatt ANCIEN CONSEILLER NATIONAL | Simone Niggli-Luder MULTIPLE CHAMPIONNE DU MONDE DE COURSE D'ORIENTATION | Melanie Oesch MUSICIENNE | Fulvio Pelli ANCIEN CONSEILLER NATIONAL | Bruno Pezzatti ANCIEN CONSEILLER NATIONAL | Jürg Röthlisberger DIRECTEUR DE L'OFFICE FÉDÉRAL DES ROUTES (OFROU) | Regula Rytz CONSEILLÈRE NATIONALE, ANCIENNE PRÉSIDENTE DES VERTS SUISSES | Samuel Schmid ANCIEN CONSEILLER FÉDÉRAL | Johann N. Schneider-Ammann ANCIEN CONSEILLER FÉDÉRAL | Silva Semadeni ANCIENNE CONSEILLÈRE NATIONALE | Simonetta Sommaruga CONSEILLÈRE FÉDÉRALE | Niccolò et Emil Steinberger ANIMATRICE DE RIRE ET AUTRICE/CABARETTISTE ET AUTEUR | Franz Steinegger ANCIEN CONSEILLER NATIONAL, ANCIEN PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION SUISSE DU TOURISME | Hans Stöckli ANCIEN CONSEILLER AUX ÉTATS | Franziska Teuscher ANCIENNE CONSEILLÈRE NATIONALE, CONSEILLÈRE MUNICIPALE DE LA VILLE DE BERNE | Peter Vollmer ANCIEN CONSEILLER NATIONAL, ANCIEN DIRECTEUR DES REMONTÉES MÉCANIQUES SUISSES | Alec von Graffenried ANCIEN CONSEILLER NATIONAL, MAIRE DE LA VILLE DE BERNE | Erich von Siebenthal ANCIEN CONSEILLER NATIONAL BERN

IMPRESSUM ÉDITEUR Suisse Rando, Berne RÉDACTION Secrétariat de Suisse Rando, Berne TRADUCTION Florence Schwed Mayor CONCEPTION li-be.ch, Thoun IMPRESSION Merkur Druck, Langenthal PHOTOS Suisse Rando, Hotz'n'Plotz Entertainment, Urs Graber Suisse Rando, Monbijoustrasse 61, 3007 Berne, info@suisse-rando.ch, www.suisse-rando.ch, compte pour les dons: PC 40-14552-5, IBAN CH48 0900 0000 4001 4552 5



